



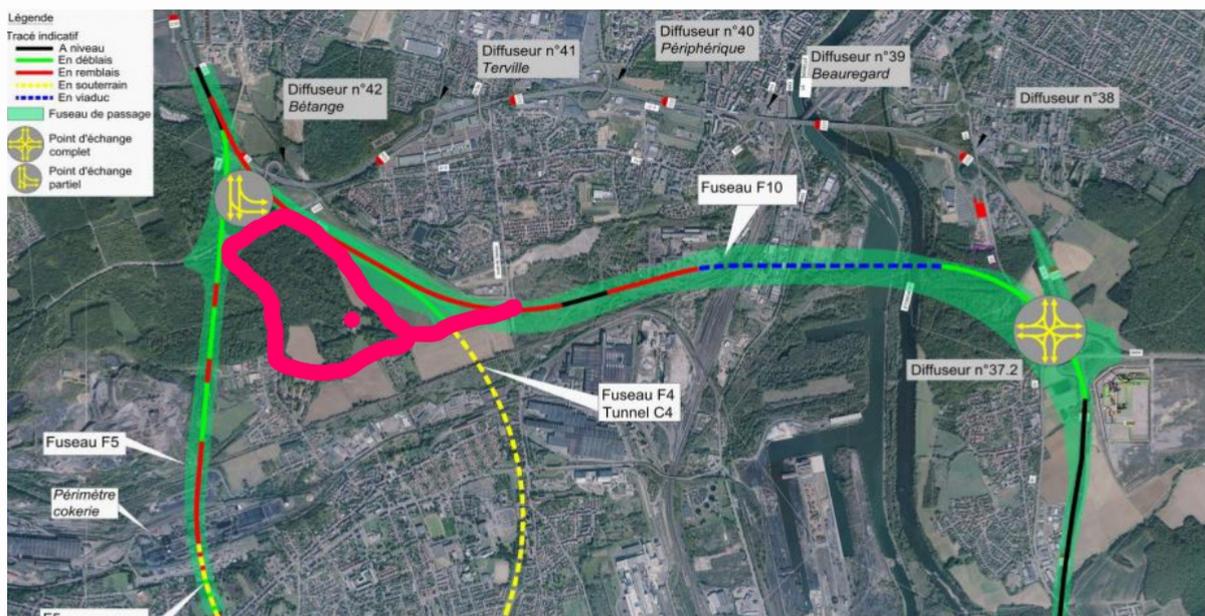
NOUVEAU TRONCON NORD A31 BIS : 4 VARIANTES AUX CONSEQUENCES IRREMEDIABLES POUR LE SITE DE BETANGE

Suite au comité de pilotage de l'A31 bis du 4 mars dernier, 4 variantes ont été sélectionnées pour le nouveau tronçon autoroutier à l'ouest de Thionville. Le projet continue d'avancer malgré la mobilisation des associations et collectifs locaux qui s'intensifie et celle de 10 associations nationales, reconnues d'utilité publique et agréées pour la protection de l'environnement, qui ont demandé dans une lettre ouverte l'abandon du projet de nouveau tronçon autoroutier et le recours à des solutions de mobilité durable.

Les 4 variantes sont en effet catastrophiques sur le plan humain et environnemental sur des zones déjà très anthropisées. Outre le fait qu'elles impactent les habitants de Florange et de Terville, elles impactent aussi directement le site de Bétange, sur la commune de Florange en passant toutes dans le périmètre de protection à moins de 500 mètres de cet ensemble inscrit aux Monuments Historiques. Le site de Bétange est également un important réservoir de biodiversité riche de nombreuses espèces protégées et lauréat de plusieurs prix et labels environnementaux.

Le parc de Bétange de 65 hectares et l'allée des Marronniers, son accès principal sur 8 hectares, forment avec la forêt domaniale de Florange un corridor écologique de 300 hectares que ces 4 variantes viendraient casser de façon irrémédiable.

L'IMPACT DES 4 VARIANTES SUR LE SITE DE BETANGE



Le site de Bétange, composé du parc de Bétange, du château de Bétange (matérialisé par un point rose) et par l'allée des Marronniers est indiqué en rose sur le plan ci-dessus. Les passages indiqués en rouge sont en remblais, les passages en vert sont en déblais et les pointillés jaunes indiquent un tunnel.

Quatre variantes aux conséquences catastrophiques et irrémédiables pour le site de Bétange

Le comité de pilotage du 4 mars a sélectionné 4 variantes :

F4 (C4), F10, F5 tunnel en tranchée couverte et F5 tunnel "profond"

- **Les 4 variantes** passent toutes dans le périmètre de protection Monuments Historiques du parc de Bétange, donc à moins de 500 mètres de ce réservoir de biodiversité
- **la variante F4 (C4)** : elle a une entrée en tunnel juste avant l'allée des Marronniers donc avec une très forte pollution visuelle. Elle passe en remblai au niveau du rond-point de l'Etoile, tout à côté du parc de Bétange, donc avec une forte pollution sonore, visuelle et atmosphérique. Le parc souffre déjà de la pollution sonore et atmosphérique générée par l'actuelle autoroute A31 qui a été construite dans les années 80 avant que le parc ne soit inscrit aux Monuments Historiques en 1993.
- **la variante F10** : elle coupe l'allée des Marronniers qui constitue le prolongement naturel du parc. Construite en même temps que le parc en 1856, elle a reçu plusieurs labels et prix (Refuge LPO pour les oiseaux, Refuge pour les chauves-souris, Ensemble arboré remarquable de France, Prix Sites & Monuments pour les allées d'arbres). Tout comme le F4 (C4), elle passe au niveau du rond-point de l'Etoile avec une très forte pollution sonore, visuelle et atmosphérique.
- **la variante F5 : qu'elle soit en tranchée couverte ou en tunnel profond**, elle passe à l'ouest du parc de Bétange, au cœur du poumon vert de 300 hectares composé par la forêt domaniale de Florange, le parc de Bétange et l'allée des Marronniers, avec plusieurs zones en remblai et en tranchée couverte, sources de forte pollution sonore, visuelle et atmosphérique. Un impact important est à prévoir sur la faune et la flore.

L'Association de Sauvegarde du Site de Bétange

L'Association de Sauvegarde du Site de Bétange, créée en décembre 2020, a pour objet de réunir au sein d'une structure juridique, ceux qui veulent maintenir et sauvegarder le patrimoine historique, architectural et écologique d'exception que constituent le site de Bétange et ses abords.

Elle a organisé plusieurs événements en 2021 : 1ère édition d'une journée "Portes ouvertes" pour les habitants des communes voisines de Florange et Terville, remise des labels "Arbre remarquable de France" pour un chêne du parc âgé de 450 ans et "Ensemble arboré remarquable de France" pour l'allée des Marronniers, accueil de scolaires dans le cadre des "Enfants du patrimoine", animations avec des associations environnementales partenaires lors des Journées Européennes du Patrimoine.

En 2022, l'association a eu le plaisir d'accueillir le 30 avril dernier les pianistes Patricia Heidsieck et Jean-Thomas Lopez pour un concert exceptionnel dans le Grand Salon du château de Bétange. Les 70 spectateurs présents ont embarqué pour un voyage musical et littéraire avec des oeuvres allant de Debussy à Verlaine.

Le 2 juillet prochain, l'association organisera la 2ème édition des "Portes ouvertes du site de Bétange". Elle accueillera à nouveau des scolaires dans le cadre des "Enfants du Patrimoine" le 16 septembre et proposera les 17 et 18 septembre des animations dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.



CONTACT PRESSE

**ASSOCIATION DE SAUVEGARDE
DU SITE DE BÉTANGE**

SAUVEGARDE.BETANGE@GMAIL.COM
06 08 46 91 50
WWW.CHATEAUBETANGE.COM

